



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

Quatrième réunion des Parties à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

8-12 mai 2023

Bali (Indonésie)¹

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Lundi 8 mai

9 h 30 - 12 h (heure d'Indonésie centrale)

1. Ouverture de la réunion

- *Le Président ouvrira la réunion et rappellera que celle-ci est convoquée conformément au Règlement intérieur adopté par les Parties à l'Accord et que peuvent y assister les Parties et les observateurs tels que définis à l'article 8 du Règlement intérieur.*
- *Le Président communiquera des informations sur les consultations du secrétariat et des vice-présidents qui ont eu lieu au cours de la période intersessions au sujet de l'organisation de la réunion.*

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion

- *Le Président rappellera qu'un projet d'ordre du jour provisoire a été élaboré par le secrétariat, en concertation avec le Président et les vice-présidents, et a été transmis aux Parties afin que celles-ci puissent formuler des observations pendant une période de deux semaines.*
- *Le Président rappellera aux délégués que la réunion se déroulera dans un format hybride et que l'interprétation sera assurée dans toutes les langues officielles de la FAO et en indonésien.*
- *Le Président exposera les modalités de la tenue de la réunion. Il rappellera aux délégués que les séances se dérouleront conformément au calendrier qui a été communiqué, que les délégués (qu'ils assistent à la réunion en présentiel ou en ligne) doivent lever la main s'ils souhaitent prendre la parole et que toutes les interventions, dont la durée devra être limitée à trois minutes, seront effectuées dans l'ordre suivant: tout d'abord les Parties, puis les membres de la FAO qui ne sont pas parties à l'Accord et enfin les autres observateurs.*

¹ La réunion se tiendra dans un format hybride.

- *Le Président rappellera que des documents de travail et des documents d'information ont été établis pour faciliter les débats et la prise de décisions pendant la réunion.*
<https://www.fao.org/port-state-measures/meetings/meetings-parties/mop4/fr/>.
3. Situation concernant l'Accord de la FAO de 2009 relatif aux mesures du ressort de l'État du port
- *Le secrétariat présentera la situation concernant l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port (document PSMA/2023/2), notamment le nombre de Parties qui ont adhéré à l'Accord depuis la troisième réunion des Parties, ainsi que le pourcentage de Parties par région géographique.*
 - *Les membres de la FAO qui ne sont pas parties à l'Accord seront invités à communiquer des informations sur leurs intentions quant à leur éventuelle adhésion à l'Accord et sur la situation de leur processus interne mené à cette fin.*
4. Rappel des décisions prises à la troisième réunion des Parties à l'Accord
- *Le secrétariat rappellera les conclusions de la troisième réunion des Parties (document PSMA/2023/Inf.3).*

14 h - 16 h 30 (heure d'Indonésie centrale)

5. Rapport sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'Accord
- 5.1 Rapport des Parties
- *Les Parties seront invitées à communiquer des observations relatives à l'efficacité de l'Accord depuis son entrée en vigueur, à faire part des difficultés rencontrées et des progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre et à formuler des suggestions afin d'en améliorer l'efficacité.*
- 5.2 Rapport des organes régionaux des pêches (ORP)
- *Les secrétariats des ORP seront invités à rendre compte de la mise en œuvre de l'Accord au niveau régional, y compris dans le cadre de leurs mesures de conservation et de gestion et de leurs initiatives y ayant trait.*

Mardi 9 mai

9 h 30 - 12 h (heure d'Indonésie centrale)

6. Conclusions et recommandations émanant de la troisième réunion du Groupe de travail technique à composition non limitée sur l'échange d'information
- *Le secrétariat présentera le rapport de la troisième réunion du Groupe de travail technique à composition non limitée sur l'échange d'information (le Groupe de travail technique) (document PSMA/2023/Inf.6). Les délégations seront invitées à examiner les conclusions et les recommandations du Groupe de travail technique.*
 - *Les Parties seront invitées à adopter le mandat du Groupe de travail technique.*

14 h - 16 h 30 (heure d'Indonésie centrale)

7. Conclusions et recommandations émanant de la quatrième réunion du Groupe de travail visé dans la partie 6
 - *Le secrétariat présentera le rapport de la quatrième réunion du Groupe de travail visé dans la partie 6 (document PSMA/2023/Inf.5). Les délégations seront invitées à examiner les conclusions et les recommandations du Groupe de travail visé dans la partie 6.*
8. Conclusions et recommandations émanant de la première réunion du Groupe de travail ad hoc sur la stratégie relative à l'Accord
 - *Le secrétariat présentera le rapport de la première réunion du Groupe de travail ad hoc sur la stratégie relative à l'Accord (le Groupe de travail ad hoc) (document PSMA/2023/Inf.4). Les délégations seront invitées à examiner les conclusions et les recommandations du Groupe de travail ad hoc.*

Mercredi 10 mai

9 h 30 - 12 h (heure d'Indonésie centrale)

9. Stratégies visant à améliorer l'efficacité de l'Accord.
 - *Sur la base des conclusions et des recommandations du Groupe de travail technique, du Groupe de travail visé dans la partie 6 et du Groupe de travail ad hoc, et en prenant en compte les débats qui se sont tenus et les suggestions qui ont été formulées au titre des points 3, 4 et 5 de l'ordre du jour, les Parties seront invitées à convenir d'une ou de stratégie(s) visant à améliorer l'efficacité de l'Accord.*

14 h - 16 h 30 (heure d'Indonésie centrale)

LIBRE

Jeudi 11 mai

9 h 30 - 12 h (heure d'Indonésie centrale)

9. Suite.
10. Suivi de la mise en œuvre de l'Accord.
 - *Les Parties seront invitées à examiner et à adopter le questionnaire révisé permettant d'examiner et d'évaluer l'efficacité de l'Accord, ainsi que le nouveau questionnaire destiné aux ORP et aux autres organisations concernées.*
 - *Les Parties sont invitées à réfléchir à d'autres mécanismes pour le suivi de la mise en œuvre de l'Accord.*

14 h - 16 h 30 (heure d'Indonésie centrale)

11. Programme de travail.

- *Les Parties seront invitées à établir un calendrier des réunions des groupes de travail existants et de toutes les autres réunions techniques.*
- *Les Parties seront invitées à établir un calendrier des travaux concernant les aspects opérationnels de la mise en œuvre de l'Accord, notamment le fonctionnement du Système mondial d'échange d'information.*
- *Les Parties seront invitées à signaler d'autres initiatives contribuant à la mise en œuvre de l'Accord qui seront soutenues par la FAO et menées en collaboration avec d'autres organisations internationales.*

12. Élection du président et des vice-présidents.

- *Les Parties seront invitées à élire le président et les vice-présidents conformément à l'article 3 du Règlement intérieur.*

13. Date et lieu de la prochaine réunion.

14. Questions diverses.

Vendredi 12 mai

9 h 30 - 12 h (heure d'Indonésie centrale)

LIBRE

14 h - 16 h 30 (heure d'Indonésie centrale)

15. Adoption du rapport.

- *Le rapport sera disponible en version intégrale dans toutes les langues officielles de la FAO, aux fins de son adoption.*

16. Clôture de la réunion.